

# Mise à jour de logiciel 1.02 pour VS III<sup>TM</sup>

---

## BULLETIN TECHNIQUE

Numéro : BT090501  
Mois/Année : Mai 2009  
Distribution : Clients VSIII directeurs techniques  
Implémentation : Immédiate

---

### • Objet :

Nous avons récemment isolé un défaut logiciel sur la version 1.01 pour VSIII. Dans certaines configurations de réglage, en ventilation barométrique uniquement, l'appareil diminue l'aide inspiratoire délivrée de la valeur de la PEP. L'affichage de l'appareil est correct, il correspond bien à la valeur diminuée (délivrée au patient).

### • Impact :

Exemple : 1 programme de ventilation barométrique avec une PEP à 4 cmH<sub>2</sub>O et une Aide initiale à 15 cmH<sub>2</sub>O. Dans des configurations de réglage particulières et identifiées, et si la machine est basculée sur batterie, à son redémarrage, la PEP sera bien de 4cmH<sub>2</sub>O, mais l'aide délivrée et affichée deviendra 11, au lieu de 15 cmH<sub>2</sub>O.

Ce cas de figure se présente uniquement si, dans le cadre des réglages de l'aide et la PEP, le dernier paramètre réglé est l'Aide. Si le dernier paramètre ajusté est la PEP, la machine fonctionnera normalement et la modification de réglage ne se produira pas.

Ce changement de paramètre intempestif intervient aussi, en barométrique avec une PEP et une séquence de réglage identique, lorsque 2 programmes de ventilation ont été réglés, et que l'on passe de l'un à l'autre. Dans ce cas de figure, le changement intervient sur secteur et batterie.

**A ce jour, aucun cas de changement de réglage intempestif ne nous a été reporté.** Certaines raisons limitent certainement cette survenue :

- Dans le cadre d'un paramétrage de données prescrites, la séquence de l'interface machine est tout d'abord le réglage de l'Aide, puis réglage de la PEP, ce qui écarte tout risque.
- Le plus souvent la machine est éteinte et remise en route, alors qu'elle est connectée au secteur.
- Le recours à 2 programmes de ventilation est peu courant.
- En ventilation volumétrique, le problème ne se pose pas.

**Pour éviter tout risque de dérèglement, il convient de toujours réajuster la valeur de PEP, et de la valider à nouveau, après toute modification de la valeur d'aide.**

### • Mise à jour :

**La version de logiciel 1.02 corrige ce problème.** Tous les clients VS III recevront la version de logiciel 1.02 semaine 22 (date de diffusion prévue le 6 mai), avec la procédure de mise à jour correspondante. Cette mise à jour ne nécessitera pas de retour à notre SAV, et se conformera à notre procédure courante.

A compter du 6 mai, toutes les machines neuves livrées et tous les retours de SAV seront en version 1.02. Jusque là, les machines livrées seront temporairement munies de l'addendum ci-joint.

Notre recommandation est d'effectuer cette mise à jour sur toutes les VSIII, en privilégiant dans un premier temps les mises à jour des patients dépendants ventilés en barométrique ; sous 4 mois pour les modes en pression, et 6 mois pour les modes volumétriques.

La probabilité la plus élevée d'une diminution de l'aide inspiratoire concerne les patients ventilés en barométrique et PEP, avec 2 programmes de ventilation.

● **Contrôle des réglages pour la version 1.01 :**

Dans le cadre d'un seul programme de ventilation, le menu patient permet de visualiser les valeurs réglées. En allumant la machine sur batterie interne, il est possible de vérifier que le niveau d'aide délivré correspond bien au réglage initial.

Dans le cadre de deux programmes de ventilation, il faut passer de l'un à l'autre et vérifier que cette bascule n'a pas d'impact sur l'aide délivrée.

Nous vous adressons en parallèle de ce courrier la liste des machines en version 1.01 que vous avez reçues avec leur numéro de série.

Nous sommes bien conscients de la gêne occasionnée par cette mise à jour, et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Pour toute question technique, nous vous remercions de bien vouloir contacter [support@resmed.fr](mailto:support@resmed.fr)

Pour toute question qualité, nous vous remercions de bien vouloir contacter [reclamations@resmed.fr](mailto:reclamations@resmed.fr)

Pour toute question commerciale nous vous remercions de bien vouloir contacter votre interlocuteur commercial habituel.